

Le très honorable M. MEIGHEN: Cela eut lieu plus tard.

L'honorable M. DANDURAND: J'appelle l'attention de la Chambre sur le fait que ce projet fut inauguré en temps de paix, c'est-à-dire en 1938. La Grande-Bretagne était encore calme; elle envisageait l'avenir avec assurance, se disant qu'il y avait au Canada des jeunes gens bien doués, capables de servir dans l'aviation. Je suis convaincu qu'en vertu du plan en vigueur seuls les Canadiens seront entraînés; les recrues britanniques seront plutôt rares car ils ont là-bas leur propre système. S'ils ont réussi à nous faire accepter ce plan coopératif, c'est que le Canada est l'endroit par excellence au point de vue de l'aviation et de l'entraînement d'aviateurs. Ce projet, lancé dès le printemps de 1938 à la suite d'une étude préliminaire de la question par les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni, a déjà pris des proportions gigantesques. Cela devrait répondre à ceux qui nous reprochent à tort d'avoir fait preuve de lenteur avant la déclaration de la guerre.

Je ferai remarquer de plus à mon très honorable ami, qu'au cours de la session de 1939, les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada ont fait, en collaboration, tout le travail qui pouvait se faire en temps de paix. Le gouvernement canadien ne tarda pas à lancer le modeste projet qui est devenu la vaste entreprise que nous connaissons. Au cours de cette session, le Parlement vota une somme de 6 millions de dollars pour l'entraînement en commun d'aviateurs. Ainsi que je l'ai déjà souligné, le ministre britannique de l'Air déclarait, dès le 7 juillet 1938, que son gouvernement appréciait hautement l'offre du Canada et qu'il nous déléguait un représentant avec mission d'étudier, en collaboration avec notre gouvernement, la possibilité de lancer au Canada un projet d'entraînement d'aviateurs. Ce représentant s'entendit avec notre gouvernement sur les détails du projet et dès la session suivante, en 1939, le Parlement votait à cette fin une somme de 6 millions de dollars.

Certains journaux ont dit que nous devrions, au cours de cette session, rendre compte de notre administration en donnant un aperçu de notre effort à date et de ce que nous projetons pour l'avenir. Mon très honorable vis-à-vis (le très honorable M. Meighen) a attaqué notre effort sur toute la ligne; il prétend que nous n'avons rien fait et il doute que nous fassions quoi que ce soit. Or s'il veut bien me suivre, j'entends lui prouver qu'aucun autre groupe d'hommes, et je n'exclus pas ces géants intellectuels qui devaient faire partie du gouvernement fantôme du Dr. Manion, n'auraient pu faire mieux.

L'hon. M. DANDURAND.

Avant même que la guerre ne fut déclarée, nous avions confié à notre milice la défense des côtes et la protection des endroits les plus vénérables. Lorsque le Parlement eût sanctionné notre déclaration de guerre, nous nous organisâmes pour collaborer activement avec la Grande-Bretagne. Et je tiens à appeler l'attention du très honorable sénateur sur le fait que si un groupe au Canada est plus que tout autre responsable du façonnement de notre politique et de l'entrée en guerre du Canada—d'un Canada uni— aux côtés de la Grande-Bretagne, c'est bien la coalition King-Lapointe.

L'honorable M. FARRIS: Très bien, très bien!

L'honorable M. DANDURAND: Nos engagements n'étaient plus les mêmes qu'en 1914, alors que notre effort consistait surtout à fournir des hommes et à produire des munitions et autre matériel. Notre service naval était alors négligeable et nous n'avions pas de corps d'aviation.

Le très honorable M. MEIGHEN: De quelle année l'honorable sénateur veut-il parler?

L'honorable M. DANDURAND: Je parle de 1914. Notre effort actuel comprend trois services distincts, dont les opérations s'effectuent sur terre, sur mer et dans les airs. L'amélioration des armes de guerre a obligé le Canada à assumer une plus large part de la défense de nos côtes, de nos ports, de notre marine marchande et de nos voies de communication intérieures. Plus de 10,000 soldats sont actuellement préposés à la défense de nos côtes. Depuis le début des hostilités, plus de 80,000 hommes se sont enrôlés dans l'armée active.

Le très honorable M. MEIGHEN: Comment ces 10,000 hommes défendent-ils nos côtes à l'heure actuelle?

L'honorable M. DANDURAND: Je pourrais dire à mon très honorable ami où ils sont en service mais je crois qu'il est préférable de ne pas dévoiler au Parlement et à l'ennemi où ces hommes sont stationnés.

Le très honorable M. MEIGHEN: Ce n'est pas ce que je désire savoir. J'aimerais que l'honorable leader nous dise de quelles armes ils disposent. Je ne veux pas connaître les détails qu'il ne tient pas à dévoiler.

L'honorable M. DANDURAND: Mon très honorable ami serait étonné d'apprendre ce que nous avons dépensé pour la défense de Vancouver.